

---

Ecole libre fondamentale mixte – ASBL  
Rue Croix-le-Maire, 16  
6760 VIRTON  
063/57.74.94 (tél et fax)  
[lessources@skynet.be](mailto:lessources@skynet.be)  
[www.lessources.be](http://www.lessources.be)



projet d'établissement : années scolaires 2016-2019

Les règles du précédent projet d'établissement restent d'application, à savoir le respect sous toutes ses formes et particulièrement les points suivants que nous souhaitons poursuivre :

-respect des autres, de soi-même :

l'école est un endroit d'écoute et de parole, de tolérance où chacun a sa place ;

-respect de la différence ;

L'enseignant adapte ses leçons (devoirs) en fonction des élèves et de leurs difficultés.

Les élèves sont issus de milieux, religions, familles différents : les enseignants tiennent compte de ces différences et les mettent en valeur dans leur vie quotidienne.

-respect de l'environnement :

collations identiques en maternelles préparées par les enseignantes (moyennant participation des parents au prix juste)

suppression des emballages papiers dans la cour de récréation ;

-respect des rythmes scolaires :

alternance de moments de travail et de moments plus « récréatifs »

-respect du programme :

Les enseignants disposent d'outils qui leur permettent de programmer leur matière au fil de l'année scolaire.

-respect de l'autonomie :

l'organisation de l'école en cycle amène les enfants à plus d'autonomie

l'enseignant est libre d'utiliser les méthodes pédagogiques qu'il trouve les plus adaptées à la situation d'apprentissage du moment.

-respect de la continuité : dans la mesure du possible, l'enseignant garde ses élèves deux années de suite.

-respect du règlement : la vie en groupe impose un règlement à respecter, dans le but d'un mieux vivre ensemble.

## Priorité pédagogique

Développer des outils de différenciation dans la continuité.

formation	-la continuité ; -les intelligences multiples ; -les dys, hp,...	
Actions	Pour les enseignants	Pour les enfants
différenciation	-se concerter pour échanger sur les difficultés des élèves ; -établir un dossier individuel pour les élèves en difficulté ; -conseil de classe à chaque bulletin ;	
continuité	-bulletin d'école continu ; -relire les programmes de mathématique (2016-17) et français (2017-18) ; -planification des apprentissages au fil de l'année ; -évaluation des nouveaux élèves entre ancien/nouvel enseignant ; -échanger par rapport au matériel utilisé en classe ; -construire des fiches de procédés, de savoirs ; -délimiter la matière essentielle par année ; -établir un code et un vocabulaire communs en fonction des matières,	-échange des supports muraux, matériel didactique, référentiels, -construire une base de synthèses qui montent avec les enfants

### **Objectif éducatif : la collaboration.**

L'équipe éducative s'est fixée comme objectif de développer la collaboration au sein de l'établissement : entre enseignants mais aussi entre les élèves.

4 projets vont être mis en route au cours de cette année 2016-2017, dans le but de favoriser la collaboration entre élèves, entre enseignants.

### **Propositions**

- Réfection des toilettes et utilisation. (Hélène, Bénédicte et Pauline)
- Organisation des cours de récréation. (Camille B., Annette et Florent)
- Organiser un conseil d'école «de classe». (Yves, Delphine, Camille S. et Dominique)
- Organiser des ateliers (2,5 > 12 ans). (Christophe, Bérenger et Laurence)

Des moments seront prévus pour mener à bien ces 4 projets, avec une évaluation de cette collaboration entre élèves et enseignants.

### **Plans de formation : en fonction des priorités établies par le projet**

2016-2017 : la différenciation

2017-2018 : la continuité